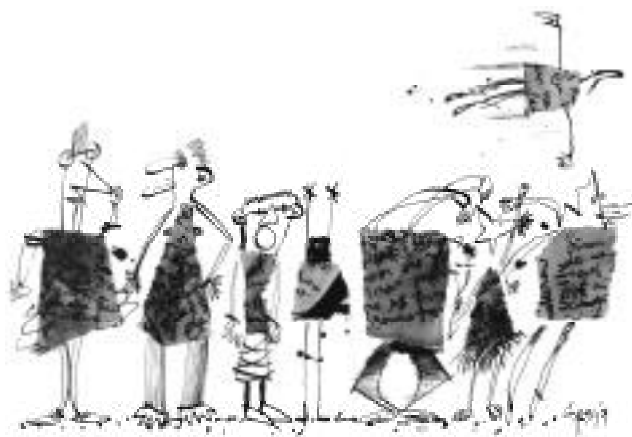


Pour des conseils de développements participatifs

La lettre n° 1 de l'expérimentation nationale

Territoires
d'avenir



Pourquoi cette expérimentation ?

La LOADDT a introduit le principe de la participation citoyenne en appui aux projets de développement de pays et d'agglomération avec l'instauration des "conseils de développement".

Le texte, dans les articles 25 et 26, laisse une grande marge d'action aux initiateurs de ces conseils, précisant seulement qu'ils "s'organisent librement".

Début 2000, la plate-forme interassociative "Territoires d'avenir" publiait un texte intitulé : "les conseils de développement : un système de participation démocratique locale à construire"*, texte se poursuivant par un appel "pour multiplier et renforcer les démarches de démocratie participative".

Dans le droit fil de cet appel, une dizaine de réseaux se sont engagés dans ce projet d'expérimentation.

Les acteurs locaux (élus et non élus) des pays et des agglomérations se trouvent face à un formidable enjeu, celui de bâtir ensemble un projet de développement de territoire en intégrant de nouveaux concepts tels que le développement durable, la nouvelle gouvernance, ou l'évaluation du projet, autant de notions parfois déroutantes !

Il leur faut pour cela s'organiser, réfléchir, inventer des formes de travail en commun efficaces, tout en s'appuyant d'abord sur la mobilisation

de leurs propres ressources, humaines et matérielles.

Parce qu'il n'existe aujourd'hui que très peu d'exemples, les réseaux de "Territoires d'avenir" se proposent d'accompagner et de mettre en réseau les territoires retenus dans une perspective d'échange et de mutualisation d'expériences.

Les objectifs de cette expérimentation :

- aider ces territoires à construire et mettre au point leur propre système de participation ;

- contribuer à la multiplication de "bonnes pratiques" en analysant, formalisant et diffusant largement les savoirs et savoir-faire conçus par les uns et les autres.

Réussir l'articulation entre société civile et élus locaux* :

Cette démarche affirme également des valeurs citoyennes, que les initiateurs de ce projet déclinent dans les cinq orientations suivantes :

1/ la place à donner aux acteurs et aux personnes impliqués dans des initiatives de développement local ne doit pas se cantonner à un rôle purement consultatif ;

2/ la mobilisation recherchée doit être celle des acteurs et des personnes réellement investis dans des processus ou initiatives de développement local, ou souhaitant s'y investir ;

3/ afin d'assurer la proximité avec les acteurs du territoire et la population, le

Sommaire

Pourquoi cette expérimentation ?

p. 1

Zoom sur les territoires :

■ Nevers : Passer d'un rôle de spectateur à un rôle d'acteur p. 2

■ Redon: Premier état des lieux du conseil de développement p. 3

La parole aux réseaux de "Territoires d'avenir"

■ Trame p. 2

■ CMR p. 3

Les nouvelles de l'expérimentation

■ Séminaire du 6 février : les attentes des territoires

■ Les critères de choix des territoires par le comité de pilotage

■ Brèves p. 4

conseil de développement ne peut se réduire à une assemblée à l'échelle du pays ou de l'agglomération. Il doit être relayé à différents niveaux et en des lieux qui permettent de mobiliser largement au sein de nombreuses instances adaptées ;

4/ la pérennité du conseil de développement s'appuiera sur des modalités de fonctionnement qui devront être formalisées sous forme d'accords avec les différentes assemblées d'élus parties prenantes du pays ou de l'agglomération ;

5/ Il est indispensable de redonner une place importante au travail et aux métiers de l'animation.

Cette initiative de la plateforme inter associative "Territoires d'avenir", est coordonnée par l'Unadel, et soutenue par la Caisse des dépôts et consignations, la Datar, le Ministère de l'emploi et la Fondation de France.

* (Textes disponibles à l'Unadel ou sur le site : www.unadel.asso.fr)

Ouvrir le dialogue à tous les acteurs du territoire

Depuis plus de dix ans, Trame fédère des agriculteurs et des salariés membres de groupes et associations de développement agricole ; nos réseaux mènent des actions notamment sur le thème du développement durable, de l'agriculture et des services, de la citoyenneté. En 1997, cette réflexion aboutit à une implication concrète dans le développement local. A l'heure du rassemblement de Carcassonne, où nous étions partie prenante, nos agricultrices organisaient à Agen une rencontre nationale "Agricultrices et citoyennes : des elles pour nos pays". En 1998, nous étions présents à Sherbrooke*, tout en poursuivant notre implication dans des actions de développement rural, sans cesse ouvertes à de nouveaux partenaires. Depuis dix ans également, nous accompagnons nos adhérents dans la nécessaire évolution vers la multifonctionnalité et le développement durable. Aujourd'hui, avec la loi d'orientation agricole, la LOADDT donne un signe fort aux territoires. Nos réseaux, par la recherche de formations, de méthodes, ont exprimé leur désir de s'impliquer dans les pays. Hier compagnons discrets des actions de la plate-forme Territoires d'Avenir, riche de la diversité des réseaux qui la composent, l'appel aux territoires est pour nous l'occasion d'affirmer clairement cette volonté d'ouvrir le dialogue avec les autres acteurs, de s'impliquer concrètement et d'être force de proposition afin de construire ensemble des projets de territoire.

Richard Effantin, président de Trame.
(Pour en savoir plus : www.trame.org)

*Sherbrooke : *Rencontres Mondiales du Développement Local, Québec.*

Pays de Nevers Sud nivernais
Passer du rôle de spectateur à celui d'acteur

Le conseil de développement du pays de Nevers Sud nivernais a succédé en mai 2001 à l'association de préfiguration du pays. Composé de trois collèges (élus, socioprofessionnels, associations et habitants), il fonctionne à travers huit commissions de travail thématiques. Marc Porthaux, chef d'entreprise et président du conseil de développement, souhaite en faire une force de proposition impliquant le plus grand nombre.

"Prendre notre avenir en main"

"Je crois personnellement en cette opportunité qui nous est offerte de prendre notre avenir en main. S'il appartient aux élus de valider les projets, de par la légalité de leur représentativité, il nous incombera d'être légitimement force de proposition. Cela suppose une adhésion et une implication active du plus grand nombre, afin que les solutions apportées soient la représentation de notre volonté à tous.

" Nous sommes en train d'inventer quelque chose"

Le conseil de développement est l'occasion de mettre les acteurs tous ensemble autour de la table. Il a permis à trois mondes qui s'ignoraient fortement de mieux se connaître, de fédérer leurs énergies pour construire des projets pour leur pays. A l'intérieur même des groupes d'acteurs, le conseil de développement est fédérateur : ainsi, la filière équine se retrouve dans un projet de valorisation par la ferme du Marault, lieu de promotion du cheval et de la race charolaise.



Avec les conseils de développement, nous sommes en train d'inventer quelque chose. Nous sommes sur un terrain nouveau, et puisque tout est à construire, nous ne risquons pas de détruire grand-chose.

" Un conseil de développement indépendant "

J'ai accepté de présider le conseil de développement à la condition que chacun laisse sa casquette politique au vestiaire. Le défi est que les gens se comprennent et s'entendent, ce qui implique qu'ils soient indépendants, non partisans. Nous nous devons de faire de la politique au sens noble du terme, sans nous préoccuper des divergences concernant la politique nationale ou régionale. C'est à cette condition que nous mettrons en place des projets pour le pays.

"La prochaine étape sera la mise en place du syndicat mixte"

Pour l'instant, la participation est effective dans le pays. Cependant, la structure de gestion du pays, un syndicat mixte, n'est pas encore en place et les décisions sont prises par le bureau du conseil de développement. Le démarrage du syndicat mixte est la prochaine étape à franchir ; elle est indispensable si nous voulons marcher sur nos deux pattes et mettre en place des projets ambitieux."

les territoires _

Le Conseil de développement de Redon et de Vilaine se met en place : premier état des lieux

Le conseil du Pays de Redon et de Vilaine s'est constitué en association loi 1901 en janvier 2002. Il est composé de cinq collèges : vie associative, vie économique, élus, personnes qualifiées, services au public. Il mobilise 110 personnes et son président est élu par l'assemblée générale.

Plusieurs commissions composées de membres des différents collèges ont vu le jour (eau, cadre de vie, communication – NTIC, économie et formation, espace et transport, synthèse et prospective, coordination administrative). Cette dernière est indispensable, compte tenu de la complexité du découpage administratif (pays sur trois départements et deux régions). Bien que les membres actifs des différents collèges aient été cooptés, les associations locales et les chambres consulaires sont associées notamment sur les champs liés à la jeunesse, à l'agriculture, au tourisme, au développement économique.

Si les élus régionaux ou nationaux ont du mal à répondre présents, de nombreux maires et conseillers, souvent issus du monde associatif, s'impliquent fortement dans la mise en place des structures du pays.

Plusieurs constats

- **La commission synthèse et prospective** joue un rôle essentiel dans la construction de la démarche d'ensemble : elle prépare les grilles, les règlements intérieurs, fait circuler l'information, travaille sur les méthodes d'organisation. Elle est la référence transversale du conseil de développement.

- **L'histoire riche et ancienne de ce pays** en matière de participation constitue un sérieux atout. Si le cadre juridique du conseil de développement est nouveau, les acteurs, quant

à eux, possèdent une longue expérience dans le champ de la démocratie participative.

- **Les mondes de l'entreprise, du politique et de l'associatif** constituent l'incontournable trépied nécessaire pour un réel développement du pays.

Quelques aspects à améliorer

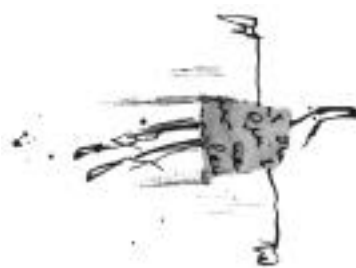
- **Le système de cooptation basé sur le recrutement d'experts** (notamment des animateurs professionnels de l'économie sociale) risque de rendre le processus peu démocratique à terme.

- **Le fait que plus de 50 % des membres du conseil de développement soient issus de la communauté de communes du pays de redon** risque d'accentuer le clivage entre le Pays de Redon et de Vilaine et la communauté de communes baptisée "Pays de Redon" (le choix de noms très proches pour les deux structures entraînant une certaine confusion).

- **La démultiplication des structures** (collèges, commissions...) ne favorise pas non plus la lisibilité du dispositif pour les citoyens.

- **le cumul des engagements de certains acteurs** (vie professionnelle, vie familiale, vie associative, conseil de développement...) peut constituer un frein.

- **La maîtrise d'ouvrage semble poser problème**: Le conseil de développement devra éclaircir sa marge de manœuvre quant à sa capacité à proposer, instruire, valider et évaluer la mise en place de projets en accord avec le GIP.



Habitons solidaires

En 98-99, 5 000 membres du CMR ont analysé les atouts et les faiblesses du monde rural où ils vivent. A partir de là, nous avons élaboré la charte du CMR : en tant qu'habitants, citoyens et chrétiens, nous sommes conscients des profondes mutations qui touchent l'espace rural. De nombreux membres du CMR sont engagés dans leurs territoires où ils portent le souci d'une action collective pour construire des projets solidaires. Leur attention se porte sur la transmission des exploitations agricoles, le développement des services, des emplois salariés, des activités culturelles, la préservation de la qualité de vie, le souci de l'accueil et du logement, la solidarité entre les territoires du Nord au Sud, la lutte contre l'exclusion, le développement du débat démocratique ...

Plusieurs groupes CMR ont organisé des formations sur la mise en place des structures intercommunales, les enjeux des "pays". Ainsi des membres du mouvement pourront s'y investir en connaissance de cause. Ils y porteront le souci des six défis de la Charte : articuler économie et solidarité, donner toute leur place aux jeunes générations, rendre la vie en milieu rural plus humaine, aider à la recherche de sens, associer les habitants aux décisions qui les concernent. C'est dans cette optique que le CMR a adhéré à la plate-forme "Territoires d'avenir" en s'impliquant dans le pilotage national et l'accompagnement des territoires. Notre objectif est de suivre sur le long terme la mise en place des pays et plus spécialement des conseils de développement, et de mutualiser à l'intérieur de notre réseau toutes les démarches de développement local correspondant à nos priorités.

Bernard Vuidel, Président national du CMR (www.cmr.asso.fr)

4 Les nouvelles de l'expérimentation

Séminaire du 6 février : les attentes des territoires

Cette première rencontre a réuni à l'Ecole des Ponts et chaussées, à Paris, quarante deux des quarante six territoires sélectionnés.

Premier constat, la grande diversité des territoires participants

- **dans l'avancement de la démarche** : un tiers des territoires a instauré un conseil de développement, un quart est en périmètre d'étude reconnu et quatre territoires sont en périmètre définitif ;

- **dans le type de territoire** : territoire infra départemental, inter régional, rural ou urbain ;

- **dans le groupe porteur de la démarche et le mode d'implication des élus** : association de préfiguration créée ad hoc, association de développement, syndicat mixte.

Les échanges de la première journée ont été d'une grande richesse, faisant ressortir un véritable besoin de débattre, de trouver des solutions.

Les premières attentes ont porté sur **l'élargissement de l'horizon du territoire** pour découvrir les pratiques et les problématiques des autres territoires ; **l'appropriation technique de la LOADDT** pour acquérir des éléments techniques et méthodologiques sur le conseil de développement ; **l'animation et le portage du projet**, avec le besoin d'une aide pour renforcer voire infléchir une dynamique existante ; **le cadrage prospectif**, c'est-à-dire la nécessité ressentie de travailler sur les différents scénarii d'évolution du territoire, à trois ans voire plus.

D'autres attentes ont également été formulées concernant l'actualité des pays, les possibilités de financement de leur participation à l'expérimentation, ou encore sur la mise en valeur nationale de celle-ci pour renforcer la légitimité des démarches locales.

Les critères de choix des territoires par le comité de pilotage

Le 17 décembre 2001, le comité de pilotage a sélectionné 46 territoires. Ce choix s'est fait de manière à garantir une diversité dans les territoires suivis. Nous avons donc retenu à la fois des pays et des agglomérations, plus ou moins avancés dans leur démarche et la constitution du conseil de développement. Nous avons tenu compte de la situation géographique des territoires sans en faire une règle absolue. En revanche la variété des thématiques et des différents enjeux de territoires a été prise en compte.

Nous avons délibérément choisi d'accompagner certains territoires très en amont dans leur démarche ou engagés dans une recomposition en pays ou agglomération, afin d'observer comment la participation citoyenne est mise en œuvre dans des territoires ayant des problématiques différentes. Enfin, et surtout nous avons été particulièrement attentifs dans notre sélection à la mixité du groupe porteur (élus, socioprofessionnels, associatifs) et à l'existence d'une réelle volonté locale car cette expérimentation se déroule sur trois années. Cela implique donc un engagement important de la part des acteurs locaux pour le suivi des objectifs fixés avec les accompagnateurs.

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves...

Les premières visites des accompagnateurs ont eu lieu sur la plupart des territoires, y compris en Guadeloupe; elles ont été souvent l'occasion pour les acteurs locaux de mobiliser leurs troupes.

Les rencontres par groupe de quatre (voir les références de groupes sous la carte):

Le groupe 7 s'est retrouvé les 11 et 12 avril à Cosne sur Loire, le groupe 6 les 16 et 17 avril à Nevers ; le groupe 4 les 19 et 20 avril en Ardèche, le groupe 1 les 25 et 26 avril à Foix (notez les chiffres pour le prochain Loto!).

Ambiance studieuse et détendue : les soirées sont utilisées pour faire un peu de tourisme ou, comme pour le groupe 7 pour un "dîner-débat" permettant d'aborder des questions plus générales.

Les prochaines rencontres sont prévues les 3 et 4 mai en Lozère pour le groupe 3 et les 6 et 7 mai en Trégor pour le groupe 8 qui accueillera également les territoires de Guadeloupe.

Abandons

Trois territoires ont décidé de se retirer du dispositif; il s'agit de Garges les Gonesses, en raison d'un "engagement trop récent dans la communauté d'agglomération et du calendrier électoral", du Pays de Haute Sarthe et du pays de Verdun - Nord Meusien pour des raisons de restructuration.

Pour ces trois territoires, la candidature a été initiée par des agents de développement : "redonner une place au travail et aux métiers de l'animation" est l'une des conditions nécessaires de la participation. Nécessaire, mais visiblement pas suffisante...

Digne :

La charte d'éthique du participant

Au Pays Dignois en PACA, le Conseil de développement reprend une initiative de la ville en demandant à chaque candidat au conseil de développement de signer une "charte de bonne conduite".



La lettre de l'expérimentation nationale pour des conseils de développement participatifs

Publication de la plate forme Territoires d'avenir

Secrétariat :

Union nationale des acteurs et des structures du développement local (Unadel)

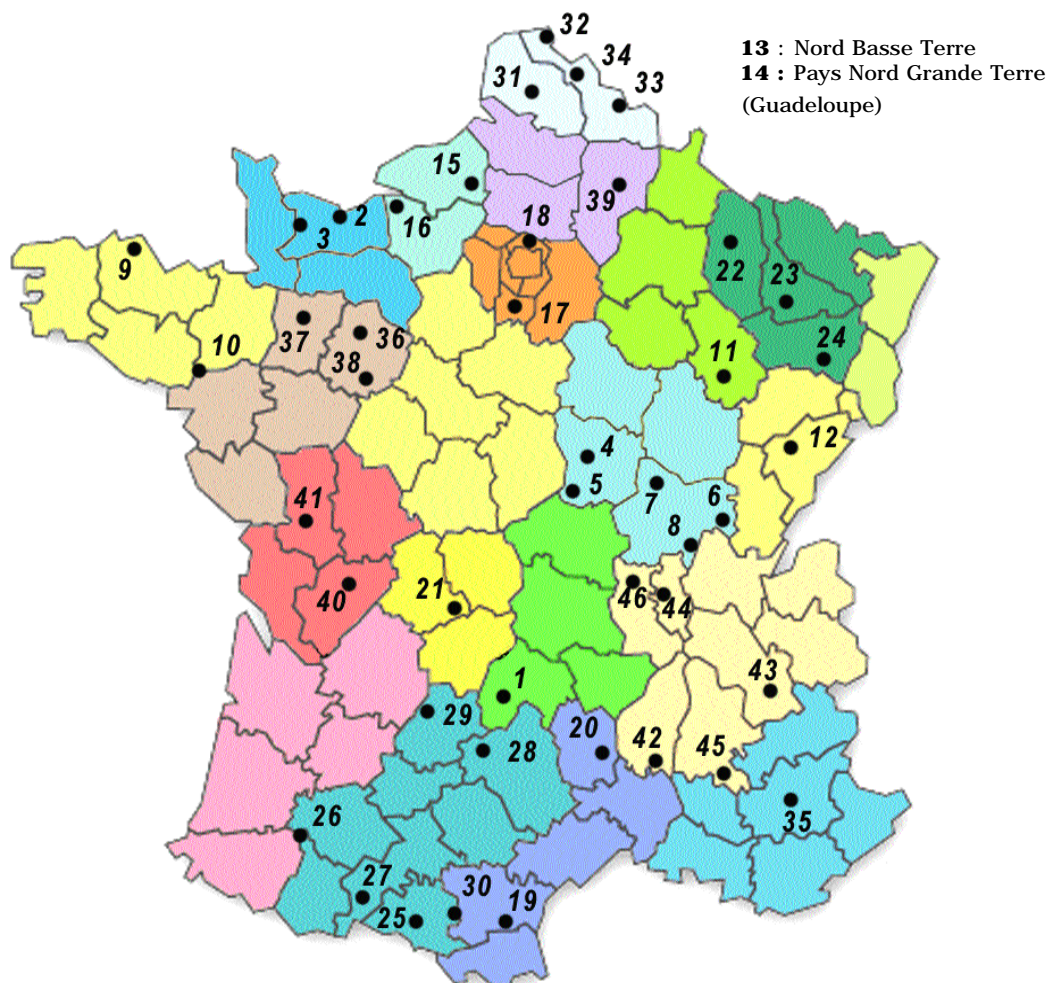
1, rue du Pré St-Gervais - 93500 Pantin
tél. 01 41 71 30 37 • fax 01 41 71 30 38
unadel@wanadoo.fr • www.unadel.asso.fr

Responsable de la rédaction : Bernard Jomier

Rédaction : Thomas Capelier, Vanessa Drouot, Bernard Jomier, Estelle Vulliez, Bernard Vilboux

Maquette et mise en page : Claire Gougeon

Les territoires sélectionnés



Les groupes de territoires

GROUPE 1	GROUPE 7
1 Aurillac	4 Nivernais central
26 Val D'Adour	7 Autois Morvan
25 Haute Ariège	11 Langres
27 Comminges	22 Verdun Nord Meusien
GROUPE 2	GROUPE 8
21 Monts et Barrages	2 Bessin Bocage Virois
29 Bourian	9 Trégor Goëlo
40 Ruffécois	37 Haute Mayenne
41 Niort	38 Vallée du Loir
GROUPE 3	GROUPE 9
19 Corbières Minervois	10 Redon et Vilaine
20 Pont de Montvert	16 Risle Estuaire
28 Levezou Segala	17 Val d'Orge
30 Olmes Mirepoix	36 Haute Sarthe
GROUPE 4	GROUPE 10
35 Dignois	3 Caen
42 Grenoble	18 Garges
42 Sud Ardèche	31 7 vallées
45 Voconces Nyonsais	34 Moulins des Flandres
GROUPE 5	GROUPE 11
6 Bresse bourguignonne	15 Pays de Bray
12 Besançon	32 Dunkerque
44 Coteaux Lyonnais	33 Valenciennois
46 Roanne	39 Laon
GROUPE 6	GROUPE 12
5 Sud Nivernais	13 Nord Grande Terre
8 Mâconnais	14 Nord Basse Terre
23 Sud Nancéen	
24 Vosges du Sud	

Les binômes

d'accompagnateurs

GROUPE 1	Gilles Rey Giraud (ETD) / Eliane Lavagne (ACEPP)
GROUPE 2	Yves Bérard (FNDVA) / Claudine Mousseau (CMR)
GROUPE 3	Joël Grisoni (CLCBE) / Isabelle Ehret (FNCIVAM)
GROUPE 4	Guy Lévêque (Unadel) / Jean Horgues-Debat (Unadel-FNFR)
GROUPE 5	Cécile De Blic (Unadel) / Olivier Ambrosi (UNCPIE)
GROUPE 6	Joachim Roccamora (Inter Réseau DSU) / Vanessa Drouot (Trame)
GROUPE 7	Véronique Da Silva (AFIP) / Henri Isabey (Cigales)
GROUPE 8	Loïc Dutay (Adels) / Grégory Huchon (MRJC)
GROUPE 9	Jean-Baptiste Bonnin (UNCPIE) / Bernard Vilboux (AFIP)
GROUPE 10	Yvon Le Scornet (FNFR) / Myriam Zuber (MDSL)
GROUPE 11	Yves Gorgeu (Mairie-conseils) / Marie-Laure Gauvin (MRJC)

Les territoires sélectionnés - Coordonnées et contacts

- 1 - Pays d'Aurillac**
Association de développement du Pays d'Aurillac
Leroux Gisèle
Village d'entreprises
14, Avenue du Garric - 15000 Aurillac
cbe-aurillac@wanadoo.fr / tél : 04-71-63-88-60
- 2 - Pays de Caen**
Projet Pays de Caen
Louesdon Gaël
3, résidence des Longs Champs
14540 Saint Aignan de Cramesnil
louesdon@mrsh.unicaen.fr
tél : 02-31-56-62-43
- 3 - Pays du Bessin, du Bocage Virois et du pré-Bocage**
De la Rüe Aurore
BP 417 - 14404 Bayeux cedex
pays.du.bessin@wanadoo.fr
tél : 02-31-21-06-10
- 4 - Pays Val de Loire, Nivernais Central**
Association de préfiguration du Val de Loire
Nivernais Central
Litot Jean-Claude
8, rue Eugène Pelletan BP133
58200 Cosne-sur-Loire
jc.litot@wanadoo.fr
tél : 03-86-28-58-29
- 5 - Pays Nevers, Sud Nivernais** - Conseil Général - Direction développement et territoires
Malot Jean-Dimas
Hôtel du Département - 58039 Nevers Cedex
jeandimas.malot@cg58.fr
tél : 03-86-60-67-40
- 6 - Pays de la Bresse Bourguignonne**
Association pour le Pays de la Bresse
Bourguignonne
Terrier Fabrice
Le pré du Vernay - 71500 Branges
tél : 06-17-62-39-59
- 7 - Pays Autunois Morvan**
Association du Pays Autunois Morvan
Bernard Hervé
Hôtel de Ville - BP 133 - 71402 Autun cedex
pays.autunois@wanadoo.fr
tél : 03-85-86-80-76
- 8 - Mâconnais Val de Saône**
Ensemble en Pays Mâconnais
Sanchez-Desbiolles Nathalie
BP 2030 - 71020 Mâcon Cedex 9
collectif.maconnais@caraimail.com
tél : 03-85-39-08-94
- 9 - Pays du Trégor Goëlo**
CDC Lannion - Trégor
Besnier Anne
Rue de la Mairie - BP 232
22303 Lannion cedex
anne-besnier@wanadoo.fr
tél : 02-96-46-16-09
- 10 - Pays de Redon et de Vilaine**
Conseil de développement
Le Villoux Patrick
1, Quai Amiral de la Grandière
BP 157 - 36605 Redon cedex
mutuelle.pays_de_vilaine@libertysurf.fr
tél : 02-99-70-38-49
- 11 - Pays de Langres**
FLJT
Bernardin Alain
Faubourg des Anges Place bel air
52200 Langres
asso.langres@netcourrier.com
tél : 03-25-87-09-69
- 12 - Communauté d'agglomération du Grand Besançon**
Benoît-Merle Marie-Laure
La city 4, rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon
tél : 03-81-65-07-00
- 13 - Communauté de communes Nord Grande Terre**
Lordinot Catherine
Rue Gambetta - BP 05 - 97117 Port Louis
communaute.ngt@wanadoo.fr
tél : 05-90-22-96-35
- 14 - Nord Basse Terre - PLIE Intercommunal**
Bajazet Clodomir
Avenue des cités unies
5, cité des fonctionnaires
97115 Sainte Rose Deshaies
Ride-sede@wanadoo.fr / tél : 05-90-28-01-43
- 15 - Pays de Bray**
ADL Pays de Bray
Dambriane Stéphanie
Maison des services - Boulevard Maréchal Joffre
76270 Neufchâtel en Bray
adl.paysbray@free.fr / tél : 02-32-97-56-14
- 16 - Pays Risle Estuaire**
Conseil de Développement du Pays Risle Estuaire
Fayette Marie-Pierre
2, Place de Verdun - 27500 Pont-Audemer
pays.rislesstuaire@libertysurf.fr
tél : 02-32-41-81-33
- 17 - Communauté d'agglomération du Val d'Essonne Val d'Orge**
Communauté d'agglomération du Val d'Essonne
Milbach Philippe
1, Place St Exupéry
91700 Sainte Geneviève des Bois
p.milbach@agglo-valdorge.fr
tél : 01-69-72-18-00
- 19 - Pays Corbières Minervois**
Association Pays Corbières Minervois
Dumontet Valérie
Maison Gibert 24, Avenue Marx Dormoy
11200 Lésignan Corbières
tél : 04-68-27-57-57
- 20 - Pont de Montvert**
Association de Développement du canton
Rufino Delphine
Mairie 48220 Le Pont de Montvert
adc.pont-de-montvert@wanadoo.fr
tél : 04-66-45-86-12
- 21 - Monts et Barrages**
Syndicat Intercommunal Monts et Barrages
Traineau Dominique
Le Château- 87460 Bujaleuf
monts.et.barrages@wanadoo.fr
tél : 05-55-69-57-60
- 23 - Pays Sud Nancéen**
Agence de Développement Territoires Sud Nancéens
Ries Jean-Pierre
Centre d'Affaires Ariane
240, Rue de Cumène - 54230 Neuves-Maisons
adsn54@wanadoo.fr / tél : 03-83-15-67-00
- 24 - Territoires Vosges du Sud**
Collectif du Pays de Remiremont et de ses vallées Saint-Marie
Le Thillot Dominique - 88160 Le Thillot
Elianevilanove@aol.com
paiovosgessud@wanadoo.fr
tél : 03-29-62-39-15
- 25 - Pays de Foix et de la Haute Ariège**
Terra Médiane
Ruiz Ribière Florence
La couprière - 09000 Serre sur Arget
terra-mediane@worldonline.fr
tél : 05-61-03-86-80
- 26 - Pays Val D'Adour**
Soubarere Véronique
Mairie - 65700 Maubourguet
pays.val.adour@wanadoo.fr
tél : 05-62-96-44-88
- 27 - Pays du Comminges**
CBE - Comminges
Neuman Jean-Pierre
18, Place Jean Jaures - 31800 Saint-Gaudens
becomminges@wanadoo.fr
tél : 05-62-00-12-10
- 28 - Pays de Rodez ou Levezou Segala**
Antenne Solidarité CMR
Terral Jeanine
Rue Principal - 12120 Arvieu
tél : 05-65-46-75-39
- 29 - Pays Bourrian**
Conseil de développement du Pays Bourrian
Pelfresne Thierry
8 bis, rue d'Anglars- 46300 Gourdon
thierry.pelfresne@wanadoo.fr
tél : 05-65-41-57-27
- 30 - Pays d'Olmes, de Mirepoix et du Chalabrais**
Association pour le développement du Pays d'Olmes,
Pedoussat Julien
Tour Mirabeau - 6 rue Mirabeau
09300 Lavelanet
adpomc@hotmail.com / tél : 05-61-02-74-53
- 31 - Pays des 7 Vallées**
Conseil économique et social du territoire
Henguelle Edmond
Agence des 7 Vallées - 1, Chemin de Fruges
62310 Créquy
Les.Naturelles@wanadoo.fr
tél : 03-21-90-61-33
- 32 - Communauté Urbaine de Dunkerque**
CBE de Dunkerque - Maison du Développement
Lamoureux Marc
66, rue des Chantiers de France
59140 Dunkerque
cbe@nordnet.fr / tél : 03-28-22-64-64
- 33 - Valenciennois** - EN.CO.RE
75 bis, rue Jean Jaures - 59140 Anzin
encore4@libertysurf.fr / tél : 03-27-32-33-20
- 34 - Pays des Moulins de Flandres**
C.D.R
Vangheluwe Florence
BP 62 - 59726 Wormhout
cdr.flandreocc@wanadoo.fr
tél : 03-28-65-76-79
- 35 - Pays Digno**
Pesce Jean-Pierre
5 Avenue Paul Martin - 04000 Digne les Bains
jean-pierre.pesce@wanadoo.fr
tél : 04-92-36-62-40
- 37 - Pays de Haute Mayenne**
Association pour un Pays de Haute Mayenne
Thareau Jean
10, rue de Verdun BP 111
53103 Mayenne cedex
hautemayenne@wanadoo.fr
tél : 02-43-30-21-41
- 38 - Pays Vallée du Loir**
Association de Développement Vallée du Loir
Dolivet Michael
Rue Anatole Carré - 72500 Vaas
michael.dolivet.advl@wanadoo.fr
tél : 02-43-44-66-10
- 39 - Pays Laonnois**
Communauté de communes des Vallons d'Anizy
Pierson Vincent
6/8, place Charles de Gaulle - 02320 Pinon
ccva.vp@wanadoo.fr / tél : 03-23-80-18-13
- 40 - Pays du Ruffécois**
Syndicat du Pays Ruffécois
Léger Berengère
Mairie de Mansles- 16230 Mansles
pays.ruffecois.charente@wanadoo.fr
tél : 05-45-20-34-94
- 41 - Communauté d'agglomération de Niort**
Cubaud Olivier
Mission d'animation CAN - BP 193
79006 Niort cedex
didier.cubaud@mairie-niort.fr
tél : 05-49-78-74-68
- 42 - Sud Ardèche Monts et vallées**
Réseau Petite Enfance en Ardèche
Ferlin Myriam
1, route du Puy - 07380 Lalevade d'Ardèche
reseau.ardeche@wanadoo.fr
tél : 04-75-38-07-42
- 43 - Communauté d'agglomération grenobloise** - UAHQA
Hollard François
1, rue Champollion - 38000 Grenoble
tél : 04-76-54-68-39
- 44 - Côteaux du Lyonnais** - ACOCLADE
Dumas Sylvain
Hôtel de Ville - BP 20
Place de la Flette - 69510 Soucieu en Jarrest
acolade@free.fr / tél : 04-72-31-62-57
- 45 - Pays des Voconces Haut Nyonsais - Baronnie** - IRADIE
Fuchs Paul
Le Jonchier - 26110 Aubres
iradie@wanadoo.fr / tél : 04-75-26-05-05
- 46 - Pays Roannais** - CGD-Pays Roannais
Jayol Bernard
63, Rue Jean Jaures - 42300 Roanne
cgdduroannais@hotmail.com
tél : 04-77-44-29-97